

28 avril 1920 : anniversaire du mandat français au Liban



— « *On ne confie pas au loup la garde de la bergerie...* »

(Proverbe libanais ; « *Les proverbes et dictons libanais* » (1962))

Combien de fois ai-je écrit, dans mes livres ou mes chroniques, que le multiculturalisme, l'immigration incontrôlée (car incontrôlable !), le regroupement familial, les banlieues de non-droit où une faune allogène se livre à toutes sortes de trafics – et ce, dans l'impunité la plus totale – nous conduisaient à une « *libanisation* » de la France ?

Mais il semble que le lointain Liban (لبنان), perpétuellement en guerre, n'évoque pas grand-chose pour une jeune génération qui ne connaît NOTRE histoire qu'au travers de la « *repentance* ».

Depuis mai 68 (et même avant) on apprend aux petits Français

à avoir honte du passé de leur pays, au motif qu'il a été « *une grande nation colonisatrice* » selon la formule d'Arthur Comte (1). Et bien, faisons un bref rappel historique, mais en précisant, au préalable, que je ne suis pas – tant s'en faut – un spécialiste du Liban. J'ai gardé un attachement de jeunesse, un attachement sentimental, pour Bachir Gemayel (بشير الجم), celui qu'on appelait « *Cheik Bachir* », né le 10 novembre 1947 et assassiné le 14 septembre 1982, trois semaines à peine après avoir été élu président de la République. Fils de Pierre Gemayel, Bachir naît dans une riche famille chrétienne.

Pendant la guerre du Liban, il fonde la « *Milice des Forces Libanaises* », en 1976, qui regroupe presque toutes les milices chrétiennes de Beyrouth-Est et du Mont Liban.

Dans les années 80, ce jeune chef assassiné était, pour moi, le pendant chrétien de « *Che* » Guevara, l'idole des gauchistes soixante-huitards. Mais venons-en à nos liens avec le Liban.

Depuis François 1^{er}, la France porte un intérêt pour la Syrie et les minorités chrétiennes du Mont Liban. Sous Napoléon III, la France est venue au secours des chrétiens maronites, victimes d'attaques et d'exactions violentes de la part de leurs voisins druzes.

Le 16 novembre 1916, en pleine bataille de Verdun, deux diplomates, le Britannique sir Mark Sykes et le Français François Georges-Picot concluent un accord secret, le fameux accord « *Sykes-Picot* ». Cet accord prévoit le partage – après la guerre – des dépouilles de l'Empire ottoman, allié de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. La France propose de prendre sous son aile la Syrie et le Mont Liban. Le 8 octobre 1918, une escadre française accoste à Beyrouth. Les soldats français se joignent à leurs alliés britanniques qui occupent déjà toute la région.

La déception est grande, alors, chez les nationalistes arabes

qui espéraient se tailler un État indépendant autour de Damas – la capitale de la Syrie – avec le soutien de Thomas Edward Lawrence, dit « *Lawrence d'Arabie* » (2). Qu'à cela ne tienne, un congrès réuni à l'initiative de l'émir Fayçal, fils du chérif de la Mecque, proclame, le 11 mars 1920, l'indépendance de la « *Grande Syrie* » et en confie la couronne à l'émir.

La conférence de San Remo, le 25 avril 1920, confirme le mandat de la France sur la Syrie et le Liban, et le général Henri Gouraud, chef du corps expéditionnaire français, décide d'en finir avec Fayçal. Il l'expulse de Damas et écrase son armée le 24 juillet 1920, à Khan Mayssaloum, dans l'Anti-Liban, la chaîne de montagnes qui sépare la Syrie du Liban.

Pressée par la communauté maronite, la France détache de l'ancienne Syrie un Grand Liban qui rassemble le Mont Liban mais aussi la vallée de la Bekaa et le littoral.

Dans ces limites, les chrétiens sont majoritaires (ce ne sera plus le cas en 1975 du fait de l'émigration et d'une natalité inférieure à celle des musulmans).

L'« *État du Grand Liban* » est officialisé le 1^{er} septembre 1920 par un décret du général Gouraud, haut-commissaire pour le Levant. La nouvelle Syrie, elle, inclut trois entités politiques distinctes : l'État de Damas, l'État d'Alep et le Territoire des Alaouites.

La France institue, aux côtés du gouvernement, un conseil consultatif où sont représentées les... 17 communautés religieuses identifiées dans le pays : des chrétiens maronites aux juifs en passant par les musulmans sunnites ou chiites, les chrétiens jacobites (ou monophysites), les Druzes, les Arméniens, les Grecs orthodoxes etc. etc.

Ainsi se met en place une forme de « *communautarisme* » originale.

Pour les Libanais, comme pour les habitants du Moyen-Orient en

général, l'appartenance religieuse est moins une affaire de croyance que d'identité : chacun se rattache à une communauté caractérisée par son endogamie, ses rituels et ses coutumes mais aussi ses règles de droit (mariage, héritage...) et ses tribunaux propres.

Le 26 mai 1926, le politologue Henry de Jouvenel donne une Constitution au pays.

Inspirée de nos propres lois constitutionnelles (de 1875), elle s'en distingue par une énorme différence : la reconnaissance des communautés et le partage du pouvoir entre elles, en fonction de leur importance. Selon la Constitution, toujours en vigueur, les députés sont élus sur une base communautaire ET territoriale. La répartition est établie sur la base du recensement de 1932 (3). Par ailleurs, il est convenu – de façon non écrite – que la présidence de la République revienne à un Maronite et le poste de Premier ministre à un musulman sunnite...

Ces dispositions satisfont la bourgeoisie sunnite et maronite de Beyrouth de même que les divers clans du Mont Liban. Les habitants des régions périphériques du sud et de l'est, chiites en partie, y trouvent beaucoup moins leur compte et gardent la nostalgie de la « Grande Syrie ».

En juin 1941, en pleine guerre mondiale, les Britanniques, accompagnés d'un détachement des FFL (4) gaullistes, occupent le Liban et la Syrie et en chassent les représentants du régime de Vichy. Puis, le 25 décembre 1941, sous la pression britannique, le général Catroux, commandant des troupes françaises du Levant, proclame l'indépendance de la Syrie et du Liban !

Mais de Gaulle et son représentant, le haut-commissaire Jean Hellen, ne sont pas d'accord.

Le 11 novembre 1943, Jean Hellen fait arrêter le Président Béchara el-Khoury, ainsi que tout son gouvernement, ce qui

provoque d'importantes manifestations de rue.

Les Britanniques s'en mêlent et exigent la libération des prisonniers. Celle-ci est effective le 22 novembre. Cette date – le 22 novembre 1943 – est, depuis lors, la fête nationale du Liban.

La classe politique libanaise décide de conserver les institutions léguées par la France.

Elle choisit aussi, par un « *pacte national* » non écrit, de consolider la répartition officieuse des postes de responsabilité entre les différentes communautés.

L'indépendance officielle est programmée le 1^{er} janvier 1944. Mais c'est seulement en 1946 que les troupes françaises et anglaises quitteront le Liban.

Puis ce beau pays va devenir, dans les années 1950-70, « *La Suisse du Moyen-Orient* », en raison de sa puissance financière. Et sa capitale, Beyrouth, deviendra « *le Paris du Moyen-Orient* ».

Et puis, tout va basculer : l'ordre – ô combien précaire – instauré par les Français est remis en cause par les problèmes démographiques : l'arrivée d'une importante immigration palestinienne, musulmane à 80 %, et le déclin démographique des chrétiens.

Les musulmans chiites du sud du pays, dont le poids démographique va croissant, supportent de plus en plus mal la prééminence des maronites et de la bourgeoisie sunnite de Beyrouth.

La Syrie, qui considère le Liban comme son « *Alsace-Lorraine* », ne se résigne pas à la scission de 1920. Elle se refuse à ouvrir une ambassade à Beyrouth, attise en sous-main les rivalités communautaires et nourrit les ressentiments, chiite et palestinien, avec la complicité de l'Iran.

En 1975, bien qu'aucun recensement n'ait eu lieu depuis 1932, chacun voit bien que les chrétiens maronites ne sont plus majoritaires. C'est le début d'une terrible guerre civile, faite d'alliances improbables (et souvent éphémères) entre les communautés.

Israël d'un côté, la Syrie des Al-Assad, père et fils, de l'autre, soufflent sur la braise.

Et... les Français reviennent ! Ils arrivent avec le Finul (5).

Mise en place par les résolutions 425 et 426 des Nations unies, à l'initiative du général français Jean Cuq, c'est l'« *Opération Litani* », du 14 au 21 mars 1978.

Je n'entends pas parler des missions de la Finul, je n'ai aucune compétence pour le faire.

Depuis, la création de l'Onu (24 octobre 1945) qui faisait suite à la « *Société des Nations* » d'avant-guerre, les dirigeants occidentaux ont inventé les « *soldats de la paix* » chargés de missions d'interposition entre belligérants, à caractère défensif ou d'observation, généralement sous la bannière de l'Onu ou d'une force internationale.

Au Liban, ceci nous a amenés, entre autres, au drame du 23 octobre 1983. Ce jour-là, deux attentats-suicides frappent les contingents américain et français de la « *Force multinationale de sécurité* » de Beyrouth. Ces deux attentats, revendiqués par le « *Mouvement de la révolution islamique libre* » puis par l'« *Organisation du jihad islamique* » ont fait 299 morts et plusieurs centaines de blessés.

À 6 heures du matin, un camion piégé touche le contingent américain. Son explosion tue 241 soldats et en blesse une centaine d'autres. Environ deux minutes plus tard, 58

parachutistes français de la force multinationale, (55 paras de la 3^e compagnie du 1^{er} RCP (6) et 3 paras du 9^e RCP) trouvent la mort dans un attentat similaire : l'attentat du « *Drakkar* » – nom de l'immeuble dans lequel ils étaient cantonnés – entraîne la destruction totale de l'immeuble. 15 autres paras sont blessés. 26 en sortiront indemnes.

Depuis 1978, la France est présente au Liban. Elle a perdu plus de 150 hommes là-bas et elle reste l'un des principaux pays contributeurs de la Finul (près de 700 soldats en 2017).

Je ne tenterai pas de vous expliquer la situation libanaise depuis la guerre. J'en serais bien incapable car, comme le dit fort justement l'historien Henry Laurens :

« Si vous avez compris quelque chose au Liban, c'est qu'on vous l'a mal expliqué. »

Actuellement, les communautés les plus importantes seraient, dans l'ordre, les musulmans chiites (plus de 30 %), les musulmans sunnites (26 %), les chrétiens maronites (25 %), les Druzes (6 %), les Grecs orthodoxes, les Grecs catholiques... etc. Les musulmans chiites tendent à devenir le groupe prédominant. Les chrétiens sont en voie de marginalisation, puis, peut-être de disparition... comme dans tout le reste du Moyen-Orient. Mais quelles similitudes avec la France, me direz-vous ?

L'islam y est – et de loin – la religion la plus *pratiquée* ; il existe sur notre sol des zones de non-droit où la police n'ose pas s'aventurer ; le 10 novembre 2019, une importante manifestation musulmane avait lieu à Paris, avec l'aval du pouvoir ; début avril, *Laurent Nuñez* – *bras droit de Castaner* – demandait à ses troupes de fermer les yeux sur le non-respect du confinement dans les banlieues ; puis le préfet *Barbe*, à Marseille, autorisait les musulmans à fêter le ramadan « entre voisins » alors qu'on a interdit aux chrétiens de fêter Pâques.

Mais, dans un pays dans lequel l'athéisme maçonnique est devenu la norme (même chez les gens élevés dans la religion catholique), ne comptez pas sur d'éventuelles « milices chrétiennes » pour tenter d'éviter la charia. J'entrevois plutôt un scénario à la Houellebecq (7) : la soumission pure et simple. J'espère simplement ne plus être là pour voir ça !

Éric de Verdelhan

1)- « *L'Épopée coloniale de la France* », d'Arthur Comte ; Plon ; 1992.

2)- Thomas Edward Lawrence, dit « *Lawrence d'Arabie* », (1888-1935) officier et écrivain britannique.

3)- Les Libanais n'ont pas organisé d'autre recensement depuis, pour ne pas remettre en cause le communautarisme politique initial.

4)- **Forces Françaises Libres.**

5)- **Force Intérimaire des Nations Unies au Liban.**

6)- **Régiment de Chasseurs Parachutistes.**

7)- « *Soumission* » (mauvais) roman d'anticipation de Michel Houellebecq ; Flammarion ; 2015.